

◎債務救済措置に関する日本国政府とカメルーン共和国政府との間の交換  
公文

(略称) カメルーンとの債務救済措置取極

平成 十三年 八月 三十日 ヤウンデで  
平成 十三年 八月 三十日 効力発生  
平成 十四年 五月 二十一日 告示

(外務省告示第一九六号)

目 次

ページ

日本側書簡	三二一
1 債務救済措置	三二一
2 繰延債務の額	三二一
3 債務繰延べの条件	三二五
4 銀行手数料	三二六
5 債務繰延べの第三国より不利でない条件の付与	三二六
6 協議	三二六
付表一 繰延債務の内訳	三二七
付表二 繰延債務の内訳	三二七
付表三 繰延債務の内訳	三二七
付表四 繰延債務の内訳	三二八
付表五 繰延債務の内訳	三二八
付表六 繰延債務の内訳	三二九

付表七	繰延債務の内訳	三一九
付表八	繰延債務の内訳	三一九
付表九	繰延債務の内訳	三二〇
付表十	繰延債務の内訳	三二〇
付表十一	繰延債務の内訳	三二〇
付表十二	繰延債務の内訳	三二〇
付表十三	繰延債務の内訳	三二一
付表十四	繰延債務の内訳	三二一
付表十五	繰延債務の内訳	三二一
付表十六	繰延債務の内訳	三二一
付表十七	繰延債務の内訳	三二二
附属書		三二三
カメローン側書簡		三二五

(債務救済措置に関する日本国政府とカメルーン共和国政府との間の交換公文)

(日本側書簡)

(訳文)

書簡をもって啓上いたします。本官は、二千一年一月二十四日にパリで開催されたカメルーン共和国政府の代表者と関係債権諸国政府の代表者との間の協議において到達した結論に基づき日本国政府の代表者とカメルーン共和国政府の代表者との間で行われた最近の交渉に言及する光栄を有します。本官は、更に、前記の交渉において到達した次の了解を確認する光栄を有します。

## 債務救済措置

1 債務繰延方式による債務救済措置が、国際協力銀行(以下「銀行」という)により、日本国において施行されている関係法令に従ってとられることとなる。

## 繰延債務の額

2 (1) 繰延べの対象となる債務(以下「繰延債務」という)の総額は、二十七億八千二十万六千八百八十七円(二、七八〇、二〇六、一八七円)となる。繰延債務は、カメルーン共和国政府が銀行に対して負う次の債務から成る。これらの債務の内訳はこの書簡の付表に掲げられる。

(a) 過去に繰り延べられなかった債務に関し、

(i) 二千一年十二月三十一日以前に弁済期限の到来した未払の元本及び契約上の利子(それらの内訳は、この書簡の付表一に掲げられる)。

(ii) 二千一年一月一日から二千一年十二月三十一日までの間(両期日を含む)に弁済期限の到来したか又は到来する元本及び契約上の利子(それらの内訳は、この書簡の付表二に掲げられる)。

カメルーンとの債務救済措置取極

(Note japonaise)

Yaoundé, le 30 août 2001

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de me référer à la négociation récemment tenue entre les représentants du Gouvernement du Japon et du Gouvernement de la République du Cameroun sur la base de la conclusion des consultations qui ont eu lieu à Paris le 24 janvier 2001 entre les représentants du Gouvernement de la République du Cameroun et des Gouvernements des pays créanciers intéressés. J'ai également l'honneur de confirmer l'entente intervenue à l'issue de ladite négociation sur ce qui suit:

1. La mesure d'allègement de dette sous la forme de la consolidation s'appliquera dans le cadre des lois et règlements y relatifs en vigueur au Japon par la Banque Japonaise pour la Coopération Internationale (ci-après dénommée "la Banque").

2. (1) Le montant total des dettes qui font l'objet de consolidation (ci-après dénommées "les Dettes consolidées") s'élève à deux milliards sept cent quatre-vingt-sept millions deux cent six mille cent quatre-vingt-sept yens (#2.780.206.187). Les Dettes consolidées se composent des dettes mentionnées ci-après dues par le Gouvernement de la République du Cameroun remboursables à la Banque. Le contenu de ces dettes est spécifié dans les listes annexées à cette Note.

(a) Parmi les dettes non consolidées dans le passé:

(i) Le principal et l'intérêt payables suivant le contrat non réglés dont l'échéance est venue sur ou avant le 31 décembre 2000. Le contenu de ces dettes est spécifié dans la liste 1 annexée ci-après;

(ii) Le principal et l'intérêt payables suivant le contrat dont l'échéance est venue ou viendra entre le 1er janvier 2001 et le 31 décembre 2001 (y compris ces deux dates). Le contenu de ces dettes est spécifié dans la liste 2 annexée ci-après;

|||

## カメルーンとの債務救済措置取極

三三三

(iii) 二千二年一月一日から二千二年十二月三十一日までの間(満期日を含む)に弁済期限の到来する元本及び契約上の利子(これらの内訳は、この書簡の付表三に掲げられる)。ただし、国際通貨基金(以下「IMF」という。)の理事会が二千一年十二月三十一日(以下「承認の期限I」という。)までに貧困削減・成長措置(以下「PRGF」という。)に基づくカメルーン共和国政府とIMFとの間の第二次取極を承認し、かつ、関係債権諸国が二千一年一月二十四日にパリでカメルーン共和国政府の代表者及び関係債権諸国政府の代表者によって署名された合意議事録(以下「合意議事録」という。)に定める条件をカメルーン共和国政府が遵守したと認める場合に限る。

(iv) 二千三年一月一日から二千三年十二月三十一日までの間(満期日を含む)に弁済期限の到来する元本及び契約上の利子(これらの内訳は、この書簡の付表四に掲げられる)。ただし、IMFの理事会が二千二年十二月三十一日(以下「承認の期限II」という。)までにPRGFに基づくカメルーン共和国政府とIMFとの間の第三次取極を承認し、かつ、関係債権諸国が合意議事録に定める条件をカメルーン共和国政府が遵守したと認める場合に限る。

(b) 千九百九十二年八月二十六日に日本国政府とカメルーン共和国政府との間で交換された書簡により行われた取極に従って過去に繰り延べられた債務に関し、

(i) 二千一年一月一日から二千一年十二月三十一日までの間(満期日を含む)に弁済期限の到来したか又は到来する繰延利子(これらの内訳は、この書簡の付表五に掲げられる)。

(iii)

Le principal et l'intérêt payables suivant le contrat dont l'échéance viendra entre le 1er janvier 2002 et le 31 décembre 2002 (y compris ces deux dates), à condition que le Conseil d'Administration du Fonds Monétaire International (ci-après dénommé "le FMI") ait approuvé avant le 31 décembre 2001 (ci-après dénommé "l'échéance d'approbation I") un deuxième accord annuel entre le Gouvernement de la République du Cameroun et le FMI au titre de la Facilité pour la Réduction de la pauvreté et la Croissance (ci-après dénommée "la FRPC"), et que les pays créanciers participants considèrent que le Gouvernement de la République du Cameroun aura satisfait aux conditions prévues au Procès-verbal agréé signé le 24 janvier 2001 à Paris par les représentants du Gouvernement de la République du Cameroun et des Gouvernements des pays créanciers intéressés (ci-après dénommé "le Procès-verbal agréé"). Le contenu de ces dettes est spécifié dans la liste 3 annexée ci-après; et

(iv)

Le principal et l'intérêt payables suivant le contrat dont l'échéance viendra entre le 1er janvier 2003 et le 31 décembre 2003 (y compris ces deux dates), à condition que le Conseil d'Administration du FMI ait approuvé avant le 31 décembre 2002 (ci-après dénommé "l'échéance d'approbation II") un troisième accord annuel entre le Gouvernement de la République du Cameroun et le FMI au titre de la FRPC, et que les pays créanciers participants considèrent que le Gouvernement de la République du Cameroun aura satisfait aux conditions prévues au Procès-verbal agréé. Le contenu de ces dettes est spécifié dans la liste 4 annexée ci-après.

(b) Parmi les dettes déjà consolidées auxquelles se sont appliquées les dispositions d'arrangement conformément aux Notes échangées entre le Gouvernement du Japon et le Gouvernement de la République du Cameroun le 26 août 1992:

(i)

L'intérêt de rééchelonnement dont l'échéance est venue ou viendra entre le 1er janvier 2001 et le 31 décembre 2001 (y compris ces deux dates). Le contenu de ces dettes est

(ii) 二十二年一月一日から二十二年十二月三十一日までの間(両期日を含む)に弁済期限の到来する元本及び繰延利子(それらの内訳は、この書簡の付表六に掲げられる)。ただし、(a)(ii)にいう条件が満たされた場合に限る。

(iii) 二十二年一月一日から二十二年十二月三十一日までの間(両期日を含む)に弁済期限の到来する元本及び繰延利子(それらの内訳は、この書簡の付表七に掲げられる)。ただし、(a)(iii)にいう条件が満たされた場合に限る。

(c) 千九百九十五年三月二十日に日本国政府とカメルーン共和国政府との間で交換された書簡により行われた取極に従って過去に繰り延べられた債務に関し、

(i) 二十一年一月一日から二十一年十二月三十一日までの間(両期日を含む)に弁済期限の到来したか又は到来する繰延利子(それらの内訳は、この書簡の付表八に掲げられる)。

(ii) 二十二年一月一日から二十二年十二月三十一日までの間(両期日を含む)に弁済期限の到来する繰延利子(それらの内訳は、この書簡の付表九に掲げられる)。ただし、(a)(ii)にいう条件が満たされた場合に限る。

(iii) 二十三年一月一日から二十三年十二月三十一日までの間(両期日を含む)に弁済期限の到来する繰延利子(それらの内訳は、この書簡の付表十に掲げられる)。ただし、(a)(iii)にいう条件が満たされた場合に限る。

(d) 千九百九十七年十一月十日に日本国政府とカメルーン共和国政府との間で交換された書簡により行われた取極に従って過去に繰り延べられた債務に関し、

### カメルーンとの債務救済措置取極

spécifié dans la liste 5 annexée ci-après;

(ii) Le principal et l'intérêt de rééchelonnement dont l'échéance viendra entre le 1er janvier 2002 et le 31 décembre 2002 (Y compris ces deux dates), sous réserve que les conditions indiquées à l'alinéa (a)(iii) ci-dessus soient remplies. Le contenu de ces dettes est spécifié dans la liste 6 annexée ci-après; et

(iii) Le principal et l'intérêt de rééchelonnement dont l'échéance viendra entre le 1er janvier 2003 et le 31 décembre 2003 (Y compris ces deux dates), sous réserve que les conditions indiquées à l'alinéa (a)(iv) ci-dessus soient remplies. Le contenu de ces dettes est spécifié dans la liste 7 annexée ci-après.

(c) Parmi les dettes déjà consolidées auxquelles se sont appliquées les dispositions d'arrangement conformément aux Notes échangées entre le Gouvernement du Japon et le Gouvernement de la République du Cameroun le 30 mars 1995:

(i) L'intérêt de rééchelonnement dont l'échéance est venue ou viendra entre le 1er janvier 2001 et le 31 décembre 2001 (Y compris ces deux dates). Le contenu de ces dettes est spécifié dans la liste 8 annexée ci-après;

(ii) L'intérêt de rééchelonnement dont l'échéance viendra entre le 1er janvier 2002 et le 31 décembre 2002 (Y compris ces deux dates), sous réserve que les conditions indiquées à l'alinéa (a)(iii) ci-dessus soient remplies. Le contenu de ces dettes est spécifié dans la liste 9 annexée ci-après; et

(iii) L'intérêt de rééchelonnement dont l'échéance viendra entre le 1er janvier 2003 et le 31 décembre 2003 (Y compris ces deux dates), sous réserve que les conditions indiquées à l'alinéa (a)(iv) ci-dessus soient remplies. Le contenu de ces dettes est spécifié dans la liste 10 annexée ci-après.

(d) Parmi les dettes déjà consolidées auxquelles se sont appliquées les dispositions d'arrangement conformément aux Notes échangées entre le Gouvernement

## カメルーンとの債務救済措置取極

一一四

- (i) 二十一年一月一日から二十一年十二月三十一日までの間(高期日を含む)に弁済期限の到来したか又は到来する元本及び繰延利子(それらの内訳は、この書簡の付表十一に掲げられる)。
- (ii) 二十二年一月一日から二十二年十二月三十一日までの間(高期日を含む)に弁済期限の到来する元本及び繰延利子(それらの内訳は、この書簡の付表十二に掲げられる)。ただし、(a) (iii)にいう条件が満たされた場合に限る。
- (iii) 二十三年一月一日から二十三年十二月三十一日までの間(高期日を含む)に弁済期限の到来する元本及び繰延利子(それらの内訳は、この書簡の付表十三に掲げられる)。ただし、(a) (iii)にいう条件が満たされた場合に限る。
- (e) 千九百九十九年六月十八日に日本政府とカメルーン共和国政府との間で交換された書簡により行われた取極に従って過去に繰り延べられた債務に関し
- (i) 二十一年十二月三十一日以前に弁済期限の到来した未払の元本(それらの内訳は、この書簡の付表十四に掲げられる)。
- (ii) 二十一年一月一日から二十一年十二月三十一日までの間(高期日を含む)に弁済期限の到来したか又は到来する元本及び繰延利子(それらの内訳は、この書簡の付表十五に掲げられる)。
- (iii) 二十二年一月一日から二十二年十二月三十一日までの間(高期日を含む)に弁済期限の到来する元本及び繰延利子(それらの内訳は、この書簡の付表十六に掲げられる)。ただし、(a) (iii)にいう条件が満たされた場合に限る。

du Japon et le Gouvernement de la République du Cameroun le 10 novembre 1997:

- (1) Le principal et l'intérêt de rééchelonnement dont l'échéance est venue ou viendra entre le 1er janvier 2001 et le 31 décembre 2001 (Y compris ces deux dates). Le contenu de ces dettes est spécifié dans la liste 11 annexée ci-après;
- (ii) Le principal et l'intérêt de rééchelonnement dont l'échéance viendra entre le 1er janvier 2002 et le 31 décembre 2002 (Y compris ces deux dates), sous réserve que les conditions indiquées à l'alinéa (a)(iii) ci-dessus soient remplies. Le contenu de ces dettes est spécifié dans la liste 12 annexée ci-après; et
- (iii) Le principal et l'intérêt de rééchelonnement dont l'échéance viendra entre le 1er janvier 2003 et le 31 décembre 2003 (Y compris ces deux dates), sous réserve que les conditions indiquées à l'alinéa (a)(iv) ci-dessus soient remplies. Le contenu de ces dettes est spécifié dans la liste 13 annexée ci-après.
- (e) Parmi les dettes déjà consolidées auxquelles se sont appliquées les dispositions d'arrangement conformément aux Notes échangées entre le Gouvernement du Japon et le Gouvernement de la République du Cameroun le 18 juin 1999:
- (1) Le principal non réglé dont l'échéance est venue sur ou avant le 31 décembre 2000. Le contenu de ces dettes est spécifié dans la liste 14 annexée ci-après;
- (ii) Le principal et l'intérêt de rééchelonnement dont l'échéance est venue ou viendra entre le 1er janvier 2001 et le 31 décembre 2001 (Y compris ces deux dates). Le contenu de ces dettes est spécifié dans la liste 15 annexée ci-après;
- (iii) Le principal et l'intérêt de rééchelonnement dont l'échéance viendra entre le 1er janvier 2002 et le 31 décembre 2002 (Y compris ces deux dates), sous réserve que les conditions indiquées à l'alinéa (a)(iii) ci-dessus

## 債務繰延 べの条件

- (iv) 二千三年一月一日から二千三年十二月三十一日までの間(満期日を含む)に弁済期限の到来する元本及び繰延利子(それらの内訳は、この書簡の付表十七に掲げられる)。ただし、(a)(iv)にいう条件が満たされた場合に限る。
- (2) 承認の期限 I 及び II は、関係債権諸国政府の代表者が行う決定に従い日本国政府及びカメルーン共和国政府の関係当局の同意を得て修正することができ。
- (3) (1)にいう総額及びこの書簡の付表は、カメルーン共和国政府の関係当局及び銀行が行う最終的照会後に日本国政府及びカメルーン共和国政府の関係当局間の合意により修正されることがある。
- 3 債務繰延への条件は、カメルーン共和国政府と銀行との間で締結される債務繰延契約であって、なかなしく次の原則を含むものにおいて規定される。
- (1) 繰延債務の各々は、この書簡の附属書に掲げる支払計画に従って二十八年十二月三十一日に始まり四十八回の半年賦払によって支払われる。
- (2) 繰延債務に対する利子率は、年一・八パーセントとし、2 (1)(a)(i)及び(1)(e)(i)にいう債務については、二十一年一月一日から、2 (1)(a)(ii)、(1)(a)(iii)、(1)(a)(iv)、(1)(a)(v)、(1)(a)(vi)及び(1)(a)(vii)にいう債務については、この書簡の付表二、三、四、五、六、七、八、九、十、十一、十二、十三、十五、十六及び十七に掲げる各々の弁済期日から適用される。

カメルーンとの債務救済措置取極

soient remplies. Le contenu de ces dettes est spécifié dans la liste 16 annexée ci-après, et

- (iv) Le principal et l'intérêt de rééchelonnement dont l'échéance viendra entre le 1er janvier 2003 et le 31 décembre 2003 (y compris ces deux dates), sous réserve que les conditions indiquées à l'alinéa (a)(iv) ci-dessus soient remplies. Le contenu de ces dettes est spécifié dans la liste 17 annexée ci-après.

(2) Les échéances d'approbation I et II pourront être modifiées d'un commun accord entre les autorités intéressées du gouvernement du Japon et du gouvernement de la République du Cameroun conformément aux décisions des représentants des Gouvernements des pays créanciers intéressés.

(3) Le montant total mentionné à l'alinéa (1) ci-dessus ainsi que les listes annexées à cette Note, pourront être modifiés d'un commun accord entre les autorités intéressées du gouvernement du Japon et du gouvernement de la République du Cameroun après l'étude finale faite par les autorités intéressées du gouvernement de la République du Cameroun et la Banque.

3. Les conditions de la consolidation des dettes seront définies dans l'accord de consolidation des dettes, qui contiendra, notamment, les principes mentionnés ci-après, conclu entre le Gouvernement de la République du Cameroun et la Banque:

(1) Chacune des dettes consolidées sera payée en quarante-huit (48) semestrialités dont la première sera payable le 31 décembre 2018 en conformité avec le programme de remboursement démontré dans l'Annexe attachée à cette Note.

(2) Le taux d'intérêt applicable aux dettes consolidées sera d'un virgule huit pour cent (1,8%) par an. Ce taux sera applicable à partir du 1er janvier 2001 pour les dettes mentionnées aux alinéas (1)(a)(i) et (1)(e)(i) du paragraphe 2 et à partir des dates d'échéance respectives démontrées dans les listes 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 15, 16 et 17 annexées à cette Note pour les dettes mentionnées aux alinéas (1)(a)(ii), (1)(a)(iii), (1)(a)(iv), (1)(b), (1)(c), (1)(d), (1)(e)(ii), (1)(e)(iii) et (1)(e)(iv) du paragraphe 2.

カメルーンとの債務救済措置取極

三二六

銀行手数料

債務繰延  
べの第三  
国より不  
利でない  
条件の付  
与  
協 議

(3) 支払われる利子については、カメルーン共和国のすべての租税及び課徴金が免除される。

4 カメルーン共和国政府は、繰延債務の決済に伴って生ずる銀行手数料を支払う。

5 カメルーン共和国政府は、いずれかの第三国の居住者であつて債権を有するものに対し債務救済措置について3(1)にいう条件より有利な条件を与えた場合には、当該債権を有する者に与えられる条件より不利でない条件を銀行に直ちに与える。

6 カメルーンの債務（この取極が対象とする債務を含む。）の再編に関してカメルーン共和国政府の代表者及び関係債権諸国政府の代表者が新たな結論に到達した場合には、日本国政府とカメルーン共和国政府との間でこの取極の継続又は修正について討議するための協議が行われる。

本官は、閣下が前記の了解をカメルーン共和国政府に代わつて確認されれば幸いであります。

本官は、以上を申し進めるに際し、ここに閣下に向かつて敬意を表します。

二千一年八月三十日にヤウンデで

在カメルーン共和国  
日本国臨時代理大使 加藤基

カメルーン共和国  
経済・大蔵大臣 ミッシェル・メヴァ・メプトゥ閣下

(3) Les intérêts à payer seront exonérés de tout impôt et taxe de la République du Cameroun.

4. Le Gouvernement de la République du Cameroun payera les charges bancaires découlant du règlement des Dettes consolidées.

5. Si le Gouvernement de la République du Cameroun accorde aux créanciers résidant dans un Etat tiers quelconque des conditions plus favorables que celles mentionnées à l'alinéa (1) du paragraphe 3 à l'égard des mesures d'allègement de dette, le Gouvernement de la République du Cameroun accordera immédiatement à la Banque des conditions non moins favorables que celles accordées auxdits créanciers.

6. Si les représentants du Gouvernement de la République du Cameroun et des Gouvernements des pays créanciers intéressés parviennent à une nouvelle conclusion sur la réorganisation des dettes camerounaises (y compris celles qui font l'objet du présent arrangement), des consultations seront tenues entre le Gouvernement du Japon et le Gouvernement de la République du Cameroun afin de discuter sur la continuation ou la modification du présent arrangement.

J'ai également l'honneur de prier Votre Excellence de bien vouloir confirmer, au nom du Gouvernement de la République du Cameroun, l'entente ci-dessus mentionnée.

Je saisis cette occasion pour prier Votre Excellence d'agréer l'assurance de ma très haute considération.

(Signé) Motoi Kato  
Chargé d'Affaires ad interim  
du Japon  
en République du Cameroun

Son Excellence  
Monieur Michel Meva'a M'eboutou  
Ministre de l'Economie  
et des Finances  
de la République du Cameroun

付表一

繰延債務の内訳

債務の内訳	弁済期日	額
千九百八十二年一月十二日に日本国政府とカメルーン共和国政府との間で交換された書簡に基づく円借款の供与についてのカメルーン共和国政府と海外経済協力基金(以下「基金」という)との間の借款契約に従って支払われるべき元本	二十年十二月二十日	四一、六八〇、〇〇〇円
小	計	四一、六八〇、〇〇〇円
千九百八十六年七月十六日に日本国政府とカメルーン共和国政府との間で交換された書簡に基づく円借款の供与についてのカメルーン共和国政府と基金との間の借款契約に従って支払われるべき元本	二十年十二月二十日	一五、四六八、七〇五円
小	計	一五、四六八、七〇五円
計		五七、一四八、七〇五円

付表二

繰延債務の内訳

債務の内訳	弁済期日	額
千九百八十三年一月十二日に日本国政府とカメルーン共和国政府との間で交換された書簡に基づく円借款の供与についてのカメルーン共和国政府と基金との間の借款契約に従って支払われるべき元本及び利息	二十一年六月二十日 二十一年十二月二十日	六〇、三一九、八四四円 六〇、六九六、三五七円
小	計	一二一、〇一六、二〇一円
千九百八十六年七月十六日に日本国政府とカメルーン共和国政府との間で交換された書簡に基づく円借款の供与についてのカメルーン共和国政府と基金との間の借款契約に従って支払われるべき元本及び利息	二十一年五月二十日 二十一年六月二十日 二十一年十一月二十日	二四九、八一七、七〇円 七二、九九四、八一九円 三八、〇三〇、〇〇円
小	計	三四一、三五四、五九九円
計		八二六、一五一、七〇〇円

カメルーンとの債務救済措置取極

Liste 1

Détails des dettes	Date d'échéance	Somme (Yens)
Le principal payable conformément aux contrats de prêt entre le Gouvernement de la République du Cameroun et le Gouvernement japonais (ci-après dénommé "le Fonds") sur l'accord de coopération économique d'outre-mer (ci-après dénommé "le Fonds") sur l'accord de prêt en yens conclu suivant les Notes échangées entre le Gouvernement du Japon et le Gouvernement de la République du Cameroun le 13 janvier 1983	1e 20 décembre 2000	41.680.000
sous-total		41.680.000

L'intérêt payable conformément aux contrats de prêt entre le Gouvernement de la République du Cameroun et le Gouvernement japonais (ci-après dénommé "le Fonds") sur l'accord de prêt en yens conclu suivant les Notes échangées entre le Gouvernement du Japon et le Gouvernement de la République du Cameroun le 13 janvier 1983	1e 20 décembre 2000	15.468.705
sous-total		15.468.705
Total		57.148.705

Liste 2

Détails des dettes	Date d'échéance	Somme (Yens)
Le principal et l'intérêt payables conformément aux contrats de prêt entre le Gouvernement de la République du Cameroun et le Fonds sur l'accord de prêt en yens conclu suivant les Notes échangées entre le Gouvernement du Japon et le Gouvernement de la République du Cameroun le 13 janvier 1983	1e 20 juin 2001 1e 20 décembre 2001	61.319.944 60.990.257
sous-total		122.016.201

Le principal et l'intérêt payables conformément aux contrats de prêt entre le Gouvernement de la République du Cameroun et le Fonds sur l'accord de prêt en yens conclu suivant les Notes échangées entre le Gouvernement du Japon et le Gouvernement de la République du Cameroun le 16 juillet 1986	1e 20 mai 2001 1e 20 novembre 2001	249.811.720 381.329.030
sous-total		704.135.569
Total		826.151.770

カメルーンとの債務救済措置取極

付表三

繰延債務の内訳

債務の内訳	弁済期日	額
千九百八十三年一月十三日に日本国政府とカメルーン共和国政府との間で交換された書籍に基づく円借款の供与についてのカメルーン共和国政府と基金との間の借款契約に従って支払われるべき元本及び利子	二千二年六月二十日 二千二年十一月二十日	五九、八六五、〇四一円 五九、二三三、五六〇円
小計	計	一一九、〇九八、六〇一円
千九百八十六年七月十六日に日本国政府とカメルーン共和国政府との間で交換された書籍に基づく円借款の供与についてのカメルーン共和国政府と基金との間の借款契約に従って支払われるべき元本及び利子	二千二年五月二十日 二千二年十一月二十日	三七二、二九七、九七六円 三六九、三六五、一七四円
小計	計	七四一、六六三、一五〇円
計	計	八六一、七六一、七五一円

付表三

Liste 3

Détails des dettes	Date d'échéance	Somme (Yens)
Le principal et l'intérêt payables conformément aux contrats de prêt entre Cameroun et le Fonds sur l'accord de prêt en Yens conclu suivant les Notes échangées entre le Gouvernement du Japon et le Gouvernement de la République du Cameroun le 13 juillet 1983	1e 20 juin 2002 1e 20 décembre 2002	59.865.041 59.233.560
sous-total		119.098.601
Le principal et l'intérêt payables conformément aux contrats de prêt entre Cameroun et le Fonds sur l'accord de prêt en Yens conclu suivant les Notes échangées entre le Gouvernement du Japon et le Gouvernement de la République du Cameroun le 16 juillet 1983	1e 20 mai 2002 1e 20 novembre 2002	372.297.976 369.365.174
sous-total		742.663.150
Total		861.761.751

付表四

繰延債務の内訳

債務の内訳	弁済期日	額
千九百八十二年一月十三日に日本国政府とカメルーン共和国政府との間で交換された書籍に基づく円借款の供与についてのカメルーン共和国政府と基金との間の借款契約に従って支払われるべき元本及び利子	二千三年六月二十日 二千三年十一月二十日	五八、四二〇、二二七円 五七、七七〇、七三三円
小計	計	一一六、一八一、〇〇〇円
千九百八十六年七月十六日に日本国政府とカメルーン共和国政府との間で交換された書籍に基づく円借款の供与についてのカメルーン共和国政府と基金との間の借款契約に従って支払われるべき元本及び利子	二千三年五月二十日 二千三年十一月二十日	三六一、五三二、〇七三円 三五七、四〇四、二五七円
小計	計	七七八、九三六、三三〇円
計	計	八三五、一七三、三三〇円

付表四

Liste 4

Détails des dettes	Date d'échéance	Somme (Yens)
Le principal et l'intérêt payables conformément aux contrats de prêt entre Cameroun et le Fonds sur l'accord de prêt en Yens conclu suivant les Notes échangées entre le Gouvernement du Japon et le Gouvernement de la République du Cameroun le 13 juillet 1983	1e 20 juin 2003 1e 20 décembre 2003	58.410.237 57.770.763
sous-total		116.181.000
Le principal et l'intérêt payables conformément aux contrats de prêt entre Cameroun et le Fonds sur l'accord de prêt en Yens conclu suivant les Notes échangées entre le Gouvernement du Japon et le Gouvernement de la République du Cameroun le 16 juillet 1983	1e 20 mai 2003 1e 20 novembre 2003	361.523.073 357.404.257
sous-total		718.936.330
Total		835.117.330

付表五

繰延債務の内訳

債務の内訳	弁済期日	額
千九百九十二年八月二十六日に日本国政府とカメルーン共和国政府との間で交換された書簡に基づくカメルーン共和国政府と基金との間の債務繰延契約に従って支払われるべき繰延利子	二十一年五月十五日	二、〇六五、三八六円
同上	二十一年十一月十五日	二、〇九九、六一九円
計		四、一六五、〇〇五円

Liste 5

Détails des dettes	Date d'échéance	Somme (Yens)
L'intérêt de rachat/annulation payable conformément aux contrats de consolidation conclus entre le Gouvernement du Cameroun et le Fonds sur l'accord conclu suivant les Notes échangées entre le Gouvernement du Japon et le Gouvernement de la République du Cameroun le 26 août 1992	1e 15 mai 2001	2,065,386
同上	1e 15 novembre 2001	2,099,619
Total		4,165,005

付表六

繰延債務の内訳

債務の内訳	弁済期日	額
千九百九十二年八月二十六日に日本国政府とカメルーン共和国政府との間で交換された書簡に基づくカメルーン共和国政府と基金との間の債務繰延契約に従って支払われるべき元本及び繰延利子	二十二年五月十五日	二、〇六五、三八六円
同上	二十二年十一月十五日	六、九四三、二〇七円
計		九、〇〇八、五九三円

付表六

Liste 6

Détails des dettes	Date d'échéance	Somme (Yens)
Le principal et l'intérêt de rachat/annulation payable conformément aux contrats de consolidation conclus entre le Gouvernement de la République du Cameroun et le Fonds sur l'accord conclu suivant les Notes échangées entre le Gouvernement du Japon et le Gouvernement de la République du Cameroun le 26 août 1992	1e 15 mai 2002	2,065,386
同上	1e 15 novembre 2002	6,943,207
Total		9,008,593

付表七

繰延債務の内訳

債務の内訳	弁済期日	額
千九百九十二年八月二十六日に日本国政府とカメルーン共和国政府との間で交換された書簡に基づくカメルーン共和国政府と基金との間の債務繰延契約に従って支払われるべき元本及び繰延利子	二十三年五月十五日	六、八〇五、一〇四円
同上	二十三年十一月十五日	六、七三二、六四五円
計		一三、五三七、七四九円

付表七

Liste 7

Détails des dettes	Date d'échéance	Somme (Yens)
Le principal et l'intérêt de rachat/annulation payable conformément aux contrats de consolidation conclus entre le Gouvernement de la République du Cameroun et le Fonds sur l'accord conclu suivant les Notes échangées entre le Gouvernement du Japon et le Gouvernement de la République du Cameroun le 26 août 1992	1e 15 mai 2003	6,805,104
同上	1e 15 novembre 2003	6,732,645
Total		13,537,749

付表八

繰延債務の内訳

債務の内訳	弁済期日	額
千九百九十五年三月三十日に日本国政府とカメルーン共和国政府との間で交換された書簡に基づくカメルーン共和国政府と基金との間の債務繰延契約に従って支払われるべき繰延利子	二十一年六月三十日	一〇、八一〇、七〇一円
同上	二十一年十二月三十一日	一〇、九八九、八八四円
計		二一、八〇〇、五八五円

付表八

Liste 8

Détails des dettes	Date d'échéance	Somme (Yens)
L'intérêt de rachat/annulation payable conformément aux contrats de consolidation conclus entre le Gouvernement de la République du Cameroun et le Fonds sur l'accord conclu suivant les Notes échangées entre le Gouvernement du Japon et le Gouvernement de la République du Cameroun le 30 mars 1995	1e 30 juin 2001	10,810,701
同上	1e 31 décembre 2001	10,989,884
Total		21,800,585

カメルーンとの債務救済措置取極

カメルーンとの債務救済措置取極

付表九

債務の内訳	弁済期日	額
千九百九十五年三月三十日に日本国政府とカメルーン共和国政府との間で交換された書籍に基づくカメルーン共和国政府と基金との間の債務繰延契約に従って支払われるべき繰延利子	二千二年 六月 三十日 二千二年 十一月 三十一日	一〇、八一〇、七〇一元 九八九、八八四円
計		一一、八〇〇、五八五円

付表十

債務の内訳	弁済期日	額
千九百九十五年三月三十日に日本国政府とカメルーン共和国政府との間で交換された書籍に基づくカメルーン共和国政府と基金との間の債務繰延契約に従って支払われるべき繰延利子	二千二年 六月 三十日 二千二年 十一月 三十一日	一〇、八一〇、七〇一元 一〇、九九九、八八四円
計		二一、八〇〇、五八五円

付表十一

債務の内訳	弁済期日	額
千九百九十七年十一月十日に日本国政府とカメルーン共和国政府との間で交換された書籍に基づくカメルーン共和国政府と基金との間の債務繰延契約に従って支払われるべき元本及び繰延利子	二千二年 三月 三十一日 二千二年 九月 三十日	四、八〇三、二八三円 四、九七六、五五八円
計		九、七七九、八四一元

付表十二

債務の内訳	弁済期日	額
千九百九十七年十一月十日に日本国政府とカメルーン共和国政府との間で交換された書籍に基づくカメルーン共和国政府と基金との間の債務繰延契約に従って支払われるべき元本及び繰延利子	二千二年 三月 三十一日 二千二年 九月 三十日	五、一一九、〇三八円 五、三二六、七七七円
計		一〇、四四五、八〇五円

三三〇

Détails des dettes	Date d'échéance	Somme (Yens)
L'intérêt de réajustement payable conformément aux termes de l'accord conclu entre le Gouvernement de la République du Cameroun et le Fonds sur l'accord conclu suivant les notes échangées entre le Gouvernement du Japon et le Gouvernement de la République du Cameroun le 30 mars 1995	le 30 juin 2002 le 31 décembre 2002	10.810.701 10.999.884
Total		21.800.585

Liste 10

Détails des dettes	Date d'échéance	Somme (Yens)
L'intérêt de réajustement payable conformément aux termes de l'accord conclu entre le Gouvernement de la République du Cameroun et le Fonds sur l'accord conclu suivant les notes échangées entre le Gouvernement de la République du Cameroun le 30 mars 1995	le 31 mars 2001 le 30 septembre 2001	4.803.283 4.976.558
Total		9.779.841

Liste 11

Détails des dettes	Date d'échéance	Somme (Yens)
L'intérêt de réajustement payable conformément aux termes de l'accord conclu entre le Gouvernement de la République du Cameroun et le Fonds sur l'accord conclu suivant les notes échangées entre le Gouvernement du Japon et le Gouvernement de la République du Cameroun le 10 novembre 1997	le 31 mars 2002 le 30 septembre 2002	5.119.038 5.316.767
Total		10.435.805

Liste 12

Détails des dettes	Date d'échéance	Somme (Yens)
Le principal et l'intérêt de réajustement payables conformément aux termes de l'accord conclu entre le Gouvernement du Japon et le Gouvernement de la République du Cameroun le 10 novembre 1997	le 31 mars 2002 le 30 septembre 2002	5.119.038 5.316.767
Total		10.435.805

繰延債務の内訳

付表十二

債務の内訳	弁済期日	額
千九百九十七年十一月十日に日本国政府とカメルーン共和国政府との間で交換された書籍に基づくカメルーン共和国政府と基金との間の債務繰延契約に従って支払われるべき元本及び繰延利子	二千二年 三月 三十一日 二千二年 九月 三十日	五、一一九、〇三八円 五、三二六、七七七円
計		一〇、四四五、八〇五円

繰延債務の内訳

付表十

債務の内訳	弁済期日	額
千九百九十五年三月三十日に日本国政府とカメルーン共和国政府との間で交換された書籍に基づくカメルーン共和国政府と基金との間の債務繰延契約に従って支払われるべき繰延利子	二千二年 六月 三十日 二千二年 十一月 三十一日	一〇、八一〇、七〇一元 一〇、九九九、八八四円
計		二一、八〇〇、五八五円

繰延債務の内訳

付表十一

債務の内訳	弁済期日	額
千九百九十七年十一月十日に日本国政府とカメルーン共和国政府との間で交換された書籍に基づくカメルーン共和国政府と基金との間の債務繰延契約に従って支払われるべき元本及び繰延利子	二千二年 三月 三十一日 二千二年 九月 三十日	四、八〇三、二八三円 四、九七六、五五八円
計		九、七七九、八四一元

繰延債務の内訳

付表十二

債務の内訳	弁済期日	額
千九百九十七年十一月十日に日本国政府とカメルーン共和国政府との間で交換された書籍に基づくカメルーン共和国政府と基金との間の債務繰延契約に従って支払われるべき元本及び繰延利子	二千二年 三月 三十一日 二千二年 九月 三十日	五、一一九、〇三八円 五、三二六、七七七円
計		一〇、四四五、八〇五円

付表十三

繰延債務の内訳

債務の内訳	弁済期日	額
千九百九十七年十一月十日に日本国政府とカメルーン共和国政府との間で交換された審簡に基づくカメルーン共和国政府と基金との間の債務繰延契約に従って支払われるべき元本及び繰延利子	二千三年三月三十一日 二千三年九月三十日	五、四七六、五九九円 五、六八九、七三三円
計		一一、一六六、三三二円

Liste 13

Détails des dettes	Date d'échéance	Somme (Yens)
Le principal et l'intérêt de rachat payables conformément aux contrats de consolidation des dettes entre le Gouvernement de la République du Cameroun et le Fonds sur l'accord conclu suivant les Notes échangées entre le Gouvernement du Japon et le Gouvernement de la République du Cameroun le 19 novembre 1997	Le 31 mars 2003	5,476,599
	Le 30 septembre 2003	5,689,713
Total		11,166,312

付表十四

繰延債務の内訳

債務の内訳	弁済期日	額
千九百九十九年六月十八日に日本国政府とカメルーン共和国政府との間で交換された審簡に基づくカメルーン共和国政府と基金との間の債務繰延契約に従って支払われるべき元本	二千年九月十五日	三、五四〇、六七円
計		三、五四〇、六七円

付表十四

Liste 14

Détails des dettes	Date d'échéance	Somme (Yens)
Le principal payable conformément aux contrats de consolidation des dettes entre le Gouvernement de la République du Cameroun et le Fonds sur l'accord conclu suivant les Notes échangées entre le Gouvernement du Japon et le Gouvernement de la République du Cameroun le 18 juin 1999	Le 15 septembre 2000	3,540,672
Total		3,540,672

付表十五

繰延債務の内訳

債務の内訳	弁済期日	額
千九百九十九年六月十八日に日本国政府とカメルーン共和国政府との間で交換された審簡に基づくカメルーン共和国政府と基金との間の債務繰延契約に従って支払われるべき元本及び繰延利子	二千一年三月十五日 二千一年七月十五日 二千一年九月十五日	三、五三三、〇〇円 二、九三八、八九円 五、三二一、七二円
計		三八、二二九、〇六四円

付表十五

Liste 15

Détails des dettes	Date d'échéance	Somme (Yens)
Le principal et l'intérêt de rachat payables conformément aux contrats de consolidation des dettes entre le Gouvernement de la République du Cameroun et le Fonds sur l'accord conclu suivant les Notes échangées entre le Gouvernement du Japon et le Gouvernement de la République du Cameroun le 19 juin 1999	Le 15 mars 2001	3,533,000
	Le 15 juillet 2001	29,383,892
	Le 15 septembre 2001	5,312,172
Total		38,229,064

付表十六

繰延債務の内訳

債務の内訳	弁済期日	額
千九百九十九年六月十八日に日本国政府とカメルーン共和国政府との間で交換された審簡に基づくカメルーン共和国政府と基金との間の債務繰延契約に従って支払われるべき元本及び繰延利子	二千二年三月十五日 二千二年九月十五日	八、六九五、五〇円 八、七四九、〇〇円
計		一七、四四四、五二円

付表十六

Liste 16

Détails des dettes	Date d'échéance	Somme (Yens)
Le principal et l'intérêt de rachat payables conformément aux contrats de consolidation des dettes entre le Gouvernement de la République du Cameroun et le Fonds sur l'accord conclu suivant les Notes échangées entre le Gouvernement du Japon et le Gouvernement de la République du Cameroun le 18 juin 1999	Le 15 mars 2002	8,695,502
	Le 15 septembre 2002	8,749,010
Total		17,444,512

カメルーンとの債務救済措置取極

三三三

カメルーンとの債務救済措置取極

付表十七

繰延債務の内訳

債務の内訳	弁済期日	額
千九百九十九年六月十八日に日本国政府とカメルーン共和国政府との間で交換された書籍に基づくカメルーン共和国政府と基金との間の債務繰延契約に従って支払われるべき元本及び繰延利子	二千三年三月十五日 二千三年九月十五日	八、六三二、四〇〇円 八、六八四、八九三円
計		一七、三一七、三三三円

— — — —

Liste 17

Détails des dettes	Date d'échéance	Somme (Yens)
Le principal et l'intérêt de rachat des payables conformément aux le 15 mars 2003	15 mars 2003	8.632.400
Le gouvernement de la République du Cameroun et le Fonds sur l'accord conclu suivant les notes échangées entre le le 15 septembre 2003	15 septembre 2003	8.684.933
Total		17.317.333

二千十八年十二月三十一日	〇・五三パーセント
二千十九年六月三十日	〇・五六パーセント
二千十九年十二月三十一日	〇・五九パーセント
二千二十年六月三十日	〇・六二パーセント
二千二十年十二月三十一日	〇・六五パーセント
二千二十一年六月三十日	〇・六八パーセント
二千二十一年十二月三十一日	〇・七一パーセント
二千二十二年六月三十日	〇・七五パーセント
二千二十二年十二月三十一日	〇・七九パーセント
二千二十三年六月三十日	〇・八三パーセント
二千二十三年十二月三十一日	〇・八七パーセント
二千二十四年六月三十日	〇・九一パーセント
二千二十四年十二月三十一日	〇・九六パーセント
二千二十五年六月三十日	一・〇〇パーセント
二千二十五年十二月三十一日	一・〇五パーセント
二千二十六年六月三十日	一・一一パーセント
二千二十六年十二月三十一日	一・一六パーセント
二千二十七年六月三十日	一・二二パーセント
二千二十七年十二月三十一日	一・二八パーセント
二千二十八年六月三十日	一・三四パーセント
二千二十八年十二月三十一日	一・四一パーセント
二千二十九年六月三十日	一・四八パーセント
二千二十九年十二月三十一日	一・五六パーセント
二千三十年六月三十日	一・六三パーセント
二千三十年十二月三十一日	一・七二パーセント

カメルーンとの債務救済措置取極

0,53 pour cent	au 31 décembre	2018
0,56 pour cent	au 30 juin	2019
0,59 pour cent	au 31 décembre	2019
0,62 pour cent	au 30 juin	2020
0,65 pour cent	au 31 décembre	2020
0,68 pour cent	au 30 juin	2021
0,71 pour cent	au 31 décembre	2021
0,75 pour cent	au 30 juin	2022
0,79 pour cent	au 31 décembre	2022
0,83 pour cent	au 30 juin	2023
0,87 pour cent	au 31 décembre	2023
0,91 pour cent	au 30 juin	2024
0,96 pour cent	au 31 décembre	2024
1,00 pour cent	au 30 juin	2025
1,05 pour cent	au 31 décembre	2025
1,11 pour cent	au 30 juin	2026
1,16 pour cent	au 31 décembre	2026
1,22 pour cent	au 30 juin	2027
1,28 pour cent	au 31 décembre	2027
1,34 pour cent	au 30 juin	2028
1,41 pour cent	au 31 décembre	2028
1,48 pour cent	au 30 juin	2029
1,56 pour cent	au 31 décembre	2029
1,63 pour cent	au 30 juin	2030
1,72 pour cent	au 31 décembre	2030

カメローンとの債務救済措置取極

二千三十一年六月三十日	一・八〇パーセント	1,80	pour cent	au 30 juin	2031
二千三十一年十二月三十一日	一・八九パーセント	1,89	pour cent	au 31 décembre	2031
二千三十二年六月三十日	一・九九パーセント	2,08	pour cent	au 31 décembre	2032
二千三十二年十二月三十一日	二・〇〇パーセント	2,19	pour cent	au 30 juin	2033
二千三十三年六月三十日	二・〇九パーセント	2,30	pour cent	au 31 décembre	2033
二千三十三年十二月三十一日	二・一〇パーセント	2,41	pour cent	au 30 juin	2034
二千三十四年六月三十日	二・二〇パーセント	2,53	pour cent	au 31 décembre	2034
二千三十四年十二月三十一日	二・三〇パーセント	2,66	pour cent	au 30 juin	2035
二千三十五年六月三十日	二・四〇パーセント	2,79	pour cent	au 31 décembre	2035
二千三十五年十二月三十一日	二・四二パーセント	2,93	pour cent	au 30 juin	2036
二千三十六年六月三十日	二・五二パーセント	3,08	pour cent	au 31 décembre	2036
二千三十六年十二月三十一日	二・五三パーセント	3,23	pour cent	au 30 juin	2037
二千三十七年六月三十日	二・六六パーセント	3,40	pour cent	au 31 décembre	2037
二千三十七年十二月三十一日	二・七九パーセント	3,57	pour cent	au 30 juin	2038
二千三十八年六月三十日	二・九三パーセント	3,74	pour cent	au 31 décembre	2038
二千三十八年十二月三十一日	二・九三パーセント	3,93	pour cent	au 30 juin	2039
二千三十九年六月三十日	三・〇八パーセント	4,13	pour cent	au 31 décembre	2039
二千三十九年十二月三十一日	三・〇九パーセント	4,33	pour cent	au 30 juin	2040
二千四十年六月三十日	三・一三パーセント	4,55	pour cent	au 31 décembre	2040
二千四十年十二月三十一日	三・一三パーセント	4,78	pour cent	au 30 juin	2041
二千四十一年六月三十日	三・二六パーセント	5,02	pour cent	au 31 décembre	2041
二千四十一年十二月三十一日	三・二六パーセント	5,26	pour cent	au 30 juin	2042

カメルーン側書簡

(カメルーン側書簡)

(訳文)

書簡をもって啓上いたします。本大臣は、本日付けの貴官の次の書簡を受領したことを確認する光栄を有します。

(日本側書簡)

本大臣は、更に、貴官の書簡に述べられた了解をカメルーン共和国政府に代わって確認する光栄を有します。

本大臣は、以上を申し進めるに際し、ここに貴官に向かって敬意を表します。

二千一年八月三十日にヤウンデで

カメルーン共和国  
経済・大蔵大臣 ミッシェル・メヴァ・メプトウ

在カメルーン共和国  
日本国臨時代理大使 加藤基殿

カメルーンとの債務救済措置取扱

(Note camerounaise)

Yaoundé, le 30 août 2001

Monsieur le Chargé d'Affaires ad interim,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre Note en date de ce jour ainsi libellée.

"(Note japonaise)"

J'ai également l'honneur de confirmer, au nom du Gouvernement de la République du Cameroun, l'entente dont fait état votre Note.

Je saisis cette occasion pour vous prier d'agréer l'assurance de ma haute considération.

(Signé) Michel Meva'a M'eboutou  
Ministre de l'Economie  
et des Finances  
de la République du Cameroun

Monsieur Motoi Kato  
Chargé d'Affaires ad interim  
du Japon  
en République du Cameroun

(参考)

この取極は、我が国に対するカメルーンの債務の元本及び利子のうち一定のものにつき、その返済を繰り延べることについての両政府の了解を確認したものである。